

Comité d'intérêt de quartier Saint-François, Fuveau

Rapport d'Activités 2015-2016

A la différence de l'année précédente, qui était celle surtout du questionnement souvent désabusé, cette année 2015-début 2016, a été rythmée par plusieurs réalisations marquantes pour notre CIQ. Après le temps de l'attente, on pourrait se risquer à parler du temps des réalisations. Dans trois domaines importants : le carrefour dangereux D 96-chemin de St François, le projet d'urbanisation du pré l'Ouvière et la rédaction et la signature de la charte des CIQ de Fuveau.

Ce qui ne signifie pas que toutes ces réalisations ont trouvé à ce jour leur point d'aboutissement, mais elles ont amorcé, nous l'espérons, des solutions en voie de finalisation. En tout cas, nous tenterons d'y contribuer, dans la mesure de nos modestes moyens, mais avec détermination.

1 - Sécurité du carrefour D 96-chemin de St-François et du parcours scolaire.

Suite à un courrier avec le CIQ voisin des Espinades, qui rappelait l'extrême dangerosité du carrefour, notamment pour la traversée des enfants sortant des bus scolaires, sans passage protégé, ni visibilité, ni éclairage le soir, nous avons pu avoir une série de rencontres avec la Direction des routes du Conseil général. Et plusieurs études ont été réalisées sur le terrain : des sondages auprès des jeunes et de leur famille, côté CIQ, et une enquête de faisabilité avec le bureau d'études de la direction départementale des routes.

Commencés à la mi-juillet 2015, les travaux de sécurisation du carrefour se sont achevés en octobre-novembre dernier : rétrécissement des voies de circulation entre le restaurant et le virage de la ferme ; ajout sur le bas-côté de part et d'autre de la D 96, d'une bande cyclable et de trottoirs ; création d'un vrai îlot central permettant la traversée en deux temps.

Auparavant, il y eut la pose de quatre panneaux de signalisation (danger enfants) et de balises d'intersection au débouché dangereux du chemin de Gréasque à Fuveau. Et nous nous sommes félicités de la collaboration avec les services départementaux.

Tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant. La vitesse des véhicules limitée en principe à 70 km/h, est loin d'être toujours respectée, même si l'on a pu constater une certaine diminution. Tandis que le carrefour et la partie supérieure du chemin de St-François restent plongés dans le noir. Avec les risques que cela fait courir à nos adolescents partant ou rentrant seuls en hiver. Et nous ne cessons de nous tourner vers la mairie pour trouver des solutions qui dépendent en fait d'elle. Soit dit en passant, il avait été acté un déplacement des poubelles à l'angle du chemin de Saint-François et de l'impasse de la Farigoule, pour que des véhicules, arrêtés jusqu'à présent sur la chaussée, ne perturbent plus la circulation. Cette promesse a été, semble-t-il, oubliée.

En ce qui concerne la question de la vitesse sur la D 96, qui perturbe également la traversée et le tourne-à-gauche des véhicules venant du village, nous demandons, dans l'immédiat, à la mairie, la pause d'un radar pédagogique. Et nous entendons bien poursuivre notre action en faveur d'un éclairage public sur le haut du chemin de St-François, avec l'aide des familles d'usagers et des associations de parents d'élèves, d'autant qu'avec l'arrivée 102 logements supplémentaires (90 +12 - lotissement Campillo, en contrebas du pré dit de l'Ouvière), la fréquentation va être beaucoup plus importante.

2- Projet du Pré de l'Ouvière :

Après examen de dix candidatures par une commission composée de l'Etablissement public foncier régional et de la municipalité (le CIQ n'a pas pu obtenir la possibilité de donner son avis dans ce processus) le groupe **Arcade / Marignan/Sud Générations Accueil** a été choisi (opérateur qui avait déjà présenté un projet il y a quatre ans et vu sa demande de permis de construire rejetée).

Il s'agit de la réalisation d'une résidence senior pour personnes autonomes de 60 logements, de 12 villas à caractère social locatif (destinés, selon le maire, exclusivement aux Fuvelains), de 18 maisons de ville en accession à la propriété.

Une présentation publique du nouveau projet 2016 a été faite le 30 mars, par le groupement lauréat et l'architecte, en salle du conseil municipal.

Le bureau du CIQ, qui a été reçu auparavant, s'est réjoui qu'une information préalable ait pu être réalisée et a constaté avec satisfaction la prise en compte d'un grand nombre de ses propositions, lors de l'enquête publique. Selon les recommandations du commissaire enquêteur : "cette concertation devait précéder toute décision définitive ». Recommandations citées au demeurant au Conseil municipal du 21 octobre 2013. Toutefois, le CIQ a reformulé, le 30 mars, un certain nombre de remarques, concernant le stationnement des véhicules, la circulation, le cheminement piétonnier, la largeur du trottoir en surplomb du champ... Remarques formulées aussi par les parents d'élèves et le Tennis club. Elles ont été entendues par l'adjoint concerné et nous espérons qu'elles pourront être effectivement prises en compte. Le CIQ y veillera, sous la houlette avisée de notre vice-président, Vahé Muradian, et entend reprendre rendez-vous avec l'opérateur avant le dépôt du permis de construire envisagé vers juin prochain. Le début des travaux est prévu au printemps 2017.

3- La charte et la coordination des CIQ.

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 29 février 2016, un accord a été trouvé entre la coordination des Comités d'intérêt de quartier et le maire de Fuveau. C'est le résultat d'un travail de longue haleine qui a commencé en septembre 2013. A l'initiative de notre CIQ, nous avons créé une coordination

des comités de quartier de Fuveau, sur les cendres d'une ancienne fédération, inactive depuis des années. Objectif : échanger sur les questions communes qui se posent à nous, travailler aux limites de nos territoires et avoir une vision globale des problèmes communaux. Nous nous intéressons à des dossiers locaux qui ont un impact sur notre vie ou nos déplacements, comme celui du contournement de La Barque, par la participation à une récente enquête publique.

Lors de nos rencontres inter-CIQ, nous avons constaté que nous n'avions pas de texte de référence régissant les relations entre les CIQ et la municipalité, comme il en existe dans la plupart des villes. La charte des CIQ est un document contractuel qui définit un esprit de collaboration au service de l'intérêt général, avec un engagement réciproque.

On ne peut pas dire que nous avons rencontré à l'origine un grand empressement du côté municipal. Nous sommes donc revenus à la charge avant les élections de 2014 par une demande adressée conjointement aux deux listes candidates, et en obtenant un oui conditionnel de la liste d'Hélène Lhen. Puis, dans une lettre, adressée au maire, fin août 2015, les présidents de dix CIQ de Fuveau ont rappelé les engagements électoraux de l'équipe municipale. Des négociations s'en sont suivies durant trois mois avec le nouveau comité de pilotage de la coordination qui avait pris mon relais.

Pourquoi ce texte est-il important à nos yeux ? Pourquoi n'est-il pas qu'une simple formalisation d'un état de fait, comme on a pu le lire dans une déclaration d'un élu, à la presse ? Cette charte ne se réduit pas à mettre à disposition une salle, à veiller à la neutralité politique des comités ou encore à faire des séances d'information généralistes, comme cela a été dit. **Le mot clé, c'est concertation**, c'est à dire, selon le Petit Robert "consultation des intéressés avant toute décision". Et il est écrit explicitement dans la charte que nous avons signée solennellement le 15 mars dernier en mairie : "La commune prendra en considération toute demande et proposition des C.I.Q., dans le cadre de leur mission (...) Le Maire les consultera sur des projets qui ont un impact sur leur propre quartier."

Nous nous réjouissons de cette avancée et nous entendons bien jouer pleinement ce jeu de la concertation.

4- La fonction de veille et d'alerte dans les différents quartiers : Nous avons des membres du CA répartis dans les différents quartiers de notre territoire. Ils nous tiennent au courant des problèmes de leur secteur, des travaux projetés ou réalisés. Ainsi Guy Arnaud, sur les suites de l'aménagement de l'avenue Maréchal Leclerc et ses demandes réitérées d'éclairage.

Il y a bien sûr, au Cros-du-Pont, la question de l'implantation de logements sociaux. Faute d'avoir pu être admis à voir le projet, le CIQ est en lien avec l'association des riverains sur cette question, (d'ailleurs à l'ordre du jour de la

rencontre avec les élus, dans la deuxième partie de cette AG). Relevons aussi au Grand Vallat, les démarches répétées de Michel Rondet auprès du supermarché Casino, pour obtenir une séparation brise-vue, à la demande d'un riverain ; les démarches de Jean-Luc Arvieu et Jean-Pierre Dubois dans les lotissements de la Bégude et L'Ouvière, ainsi que la demande de pause de balises d'intersection Cros-du Pont-chemin d'Arles-D 96. Il y a enfin les alertes régulières faites auprès des services techniques, notamment sur les pannes récurrentes de l'éclairage public, avenue Guérin Marchi et chemin de Saint-François...

5- La communication : Notre site internet www.ciqsaintfrancois.com continue à se développer. Nous y mettons des informations régulières. Durant l'année écoulée, 4500 visites et six lettres d'information envoyées par internet. Notre newsletter, grâce à l'apport de notre secrétaire Jean-Luc Arvieu, a aujourd'hui 267 destinataires, généralement habitant du quartier, mais aussi quelques décideurs communaux. Nous avons également fait quatre distributions de tracts en 460 exemplaires chaque fois. Faites le calcul du nombre de boîtes aux lettres visitées...

6 - La convivialité : Elle est primordiale à nos yeux. Elle permet de développer la solidarité de voisinage, le plaisir du vivre ensemble et l'accueil de nouveaux, toujours plus nombreux dans notre quartier en pleine mutation. Nous encourageons cette convivialité sous toutes ses formes.

Et bien sûr, nous poursuivons notre fête des voisins. Elle a connu en mai 2015 un beau succès, avec une centaine de participants sur le pré de L'Ouvière qui ont pu déguster les spécialités de chacun et les prestations musicales du sympathique orchestre "Aéroplane". Cette année nous remettons ça le 27 mai, pour la cinquième édition, avec une animation musicale d'un quatuor de Jazz digang... et les talents artistiques de nos voisins. Ils viendront nous faire une démonstration de danse country et plus si affinités ! Ce sera la dernière fête sur ce pré sans construction. Nous espérons pouvoir continuer, les années suivantes, dans un décor bouleversé...

En conclusion, je voudrais rappeler l'objectif du Comité d'Intérêt de Quartier, tel qu'il est défini par la charte des CIQ, objectif qui nous anime plus que jamais : "favoriser une participation effective des citoyens à la vie de leur quartier et de leur ville, au service de l'intérêt général, par l'information, la concertation et la convivialité"....

Le 2 avril 2016,

Le président

Jean-Claude Escaffit